

LOUPS

HALTE AU MASSACRE – OUI AU RESPECT DE LA LOI

Les **lobbies ultra minoritaires** de ce pays (éleveurs et chasseurs), aidés par un groupuscule d'élus populistes et poujadistes ont réussi à convaincre une ministre qui ne demandait qu'à l'être, de réguler l'espèce protégée du Loup avec l'ambition à peine dissimulée de l'éradiquer à court terme.

Malgré l'écoeurement que procure cette annonce et le désespoir dans la race humaine qu'elle suscite, il ne faut pas baisser les bras mais au contraire redoubler d'ardeur pour empêcher le « massacre des innocents ».

Chacun se devant apporter sa contribution au combat, les éléments exposés dans une première partie de ce document ont pour vocation de dresser un état des lieux du monde agricole, d'inventorier tous les arguments avancés par les anti-loups et d'en démonter les mensonges.

Les actions à mener pour contrer les assassins sont nombreuses et diverses. Elles sont donc recensées dans un deuxième temps.

LES ARGUMENTS DES TUEURS DE LOUPS : MENSONGES ET DESINFORMATION :

AVANT PROPOS :

Aujourd'hui le citoyen français s'intéresse à la défense de l'environnement et est soucieux de la manière dont le monde agricole utilise et exploite la nature. Conscients de l'image très négative qu'ils reflètent auprès du reste de la population les paysans tentent de se refaire une virginité en s'affirmant « écologistes et gestionnaires des espaces naturels ». **Il n'est donc pas inutile au préalable de rappeler leur responsabilité dans quelques désastres écologiques :**

- **Responsabilité dans la pollution de la nappe phréatique et de la prolifération d'algues vertes**, principalement en Bretagne du fait de l'élevage industriel des porcs et des rejets de lisiers dans la nature.
- **Responsabilité dans les inondations dues au remembrement** des parcelles de terrain afin d'augmenter le rendement, remembrement également à l'origine de la disparition de nombreuses espèces animales suite à la destruction de leur habitat.
- **Responsabilité dans la maladie de la vache folle** consécutive à une alimentation aberrante du bétail (des spécialistes de l'élevage qui alimentent des herbivores avec des farines animales ...)
- **Responsabilité dans la sécheresse à l'ouest de la France** en pratiquant la culture intensive du maïs, céréale qui rapporte le plus de subventions mais qui consomme le plus d'eau.
- **Atteinte à la santé publique** en bourrant les animaux d'élevage d'antibiotiques afin qu'ils engraisseront vite et résistent mieux à leur conditions de vie effroyables, antibiotiques qui se retrouvent ensuite dans l'assiette du consommateur.

➤100 autres exemples pourraient être cités....

A) LES ELEVEURS :

L'image qu'ils souhaitent donner est celle de braves paysans aimant les animaux qu'ils élèvent et mettant tout en oeuvre pour leur confort et pour leur donner une qualité de vie idyllique. Malheureusement pour eux et surtout pour les bêtes qu'ils exploitent cette image peut être facilement brisée. **En effet les conditions d'élevage alliant entassement, mutilation et cruauté sont légions.** On peut en citer quelques exemples non exhaustifs :

- Élevage intensif des porcs dans des conditions abominables (castration à vif, contention dans des cages où ils ne peuvent bouger....)



*Un élevage industriel de porcs
Coupe de la queue à vif avant coupe des
incisives et*

castration toujours à vif

- Élevage en batterie des veaux dans des cages de 1,50 mètre, engraisés avec une pâtée pauvre en fer afin qu'ils s'anémient pour donner une viande blanche.



La torture de l'élevage des veaux en batterie

- Maltraitance des vaches laitières, considérées comme des usines à lait et conduites à l'abattoir dès qu'elles ne produisent plus assez.
- Élevage en batterie des poules après débectage à vif (coupage d'une partie du bec avec une lame chauffée). Animaux enfermés dans des cages de 40 cm où il est leur est impossible de se tenir debout.



Le débectage à vif des poulets avant l'élevage en batterie

- Pratique honteuse de la castration à vif avec des pinces des poulets pour en faire de « chapons » avant de les enfermer 60 jours dans une minuscule cage.
- Conditions de transport honteuses des animaux entre les lieux d'élevage et d'abattage. Animaux entassés, ni nourris ni abreuvés et transportés comme n'importe quelle marchandise inerte.



Conditions de transport pour leur dernier voyage avant l'abattoir et conditions de traitement des animaux : Le Loup ? NON L'HOMME !

Ainsi qu'il l'a été précisé il ne s'agit que d'un **aperçu très sommaire et non exhaustif des capacités « écologiques et respectueuses de l'environnement » des éleveurs français toutes spécialités confondues**. Toutefois si le tableau dépeint précédemment s'applique à une grande majorité d'entre eux, il faut néanmoins saluer l'existence d'une petite minorité de professionnels consciencieux et réellement respectueux des animaux.

Pour leur part les éleveurs de moutons ne se distinguent pas en bien de leurs confrères. Ils se font en outre remarquer par leur acharnement à vouloir détruire les quelques malheureux loups qui ont eu la mauvaise idée d'ériger domicile dans la patrie des droits de l'homme (mais pas de l'animal). En reprenant un à un les arguments qu'ils ressassent à longueur d'antenne ou d'articles de presse il est enfantin d'en démontrer le mensonge et l'absurdité :

➤ **Le Loup met en péril la vie des exploitations :**

Cette affirmation est totalement mensongère et ce pour plusieurs raisons :

→ les attaques dues au loup en 2004 représentant à peine 0,05 % de la population de moutons alors **qu'un nombre bien plus important est tué par les chiens errants (200 000 chaque année** mais là il n'y a pas d'indemnisation et l'on comprend tout l'intérêt d'attribuer toutes les attaques au Loup). Ces pertes occasionnées par les chiens ont de tout temps existées et faisaient partie des « risques du métier » au même titre que le dérochage de troupeaux complets effrayés par un orage.

→ **Tous les loups de France n'auront jamais assez d'appétit pour manger les 500 000 moutons invendus qui finiront directement en farine animale (en faisant l'objet de subventions directement payées aux éleveurs).**

*En aparté il est intéressant de noter que si les éleveurs attribuent le retour du loup à une introduction volontaire par « les écologistes » ils ne font jamais état de l'origine des chiens errants auteurs de très nombreuses prédatons, chiens issus du milieu rural dont ils se réclament. Il est par ailleurs étonnant de constater **que toutes les attaques recensées cette année ont été attribuées au loup** comme si le problème des chiens avait été solutionné.*

→ Les dégâts occasionnés par les prélèvements effectués par le loup sur le bétail **ne causent AUCUN PREJUDICE FINANCIER aux éleveurs car ils sont TOTALEMENT INDEMNISES PAR L'ETAT c'est-à-dire par le contribuable.**

→ Les moyens de protection des troupeaux (chiens de protection, rassemblement la nuit) sont très efficaces puisque **moins de 4 % des attaques ont lieu sur des troupeaux protégés**. Il suffit simplement que les éleveurs **fassent l'effort** de s'adapter au retour du loup sur ses terres ancestrales. C'est ce point qui les rebute le plus. Depuis des décennies **le travail des éleveurs consiste uniquement à monter les bêtes dans les alpages au mois de juin, à les lâcher dans la nature et à venir les récupérer au mois d'octobre en comptant les pertes éventuelles** (morts naturelles, chiens errants, animaux perdus...). Ils ne contestent même pas cet état de fait et trouvent cette façon de procéder des plus normales... Aujourd'hui **ON LEUR DEMANDE SIMPLEMENT CE QUE L'ON IMPOSE QUOTIDIENNEMENT A TOUS LES AUTRES CITOYENS FRANÇAIS A SAVOIR S'ADAPTER ET MODIFIER SA FAÇON DE TRAVAILLER.**

Depuis plusieurs années tous les salariés de ce pays, quelle que soit leur situation, ont du faire des concessions sur leurs acquis antérieurs (temps de travail, mobilité géographique, contrat de travail précaires, recul de l'âge de la retraite, don d'une journée

de travail pour les personnes âgées...). **Pour les éleveurs cette évolution CONSISTE UNIQUEMENT A ORGANISER LA GARDE ET LA SURVEILLANCE DE LEURS TROUPEAUX, EFFORT D'AUTANT PLUS FACILE QU'IL EST TOTALEMENT FINANCE PAR L'ETAT.**

→ Il n'y a qu'en France où 50 loups mettent en péril l'existence même de l'élevage. Nos voisins italiens qui en accueillent 500 et nos amis espagnols 2500 démontrent au quotidien que la cohabitation est possible. La seule explication valable pour expliquer cette différence est que ***l'ouverture d'esprit est beaucoup plus grande et l'égoïsme un peu plus absent chez les éleveurs de ces pays qui sont pourtant nettement moins bien indemnisés qu'en France.*** (La France est en effet le pays qui distribue les plus grosses indemnités aux éleveurs et leur alloue le plus de subventions pour protéger leurs troupeaux).

Ce chapitre qui vient de démontrer que le loup ne met pas en péril l'élevage français ne saurait être complet si l'on omettait d'une part d'exposer quelle est l'origine réelle des problèmes qui rongent cette profession et d'autre part d'indiquer quels sont les réels revenus des gens qui en vivent.

L'origine du malaise est parfaitement identifiée tant des « fabricants » de moutons que des pouvoirs publics **et est bien antérieure au retour du loup.**

Confrontée à la concurrence très forte de la Nouvelle Zélande la filière ovine française est sur le déclin depuis plusieurs années. **Les éleveurs français ne vivent pas de leur travail mais tirent plus de 50 % de leur revenu des subventions tant européennes que nationales.** Les primes, naturellement proportionnelles au nombre de bêtes élevées, entraînent l'engrenage de la surproduction d'animaux qui finissent directement à l'équarrissage.

Parallèlement, la refonte de la PAC adoptée le 26.06.2003 pour la période 2004-2007 qui introduit la notion d'éco conditionnalité et impose des règles minimum d'hygiène et de bien être animal, soumet les éleveurs à de nouvelles obligations communautaires. Ils sont notamment concernés par la directive 98/58/CE du 20.07.1988 (applicable au 01.01.2007) relative à la protection des animaux dans les élevages et qui impose que les propriétaires prennent toutes mesures appropriées pour garantir le bien être de leur animaux et afin d'assurer que les dits animaux ne subissent aucune douleur, souffrance ou dommage inutile.

(Le loup n'a rien à voir avec ces règles). Les subventions dépendent désormais du respect des directives européennes et les éleveurs, qui aujourd'hui ne les appliquent pas, redoutent des contrôles futurs sur le terrain. Cette opinion est notamment partagée par M. FRANCO, maire UMP de st Martin Vesubie, haut lieu de l'élevage ovin, qui n'hésite pas à déclarer :

« C'est avec l'arrivée du loup que les éleveurs **commencent à craindre les contrôles quant au mode d'élevage, à la garde des troupeaux et à la légalité de la vente,**... "des modes de commercialisation archaïques qui permettent la vente indirecte sous le manteau d'une grande part de la production. Ces phénomènes sont bien connus, ce qui arrive aux abattoirs est ridicule. Au moins la moitié de la filière est détournée. »
Il n'hésite pas à ajouter : « le pastoralisme n'est pas indispensable au Mercantour ».

En fait les éleveurs ne veulent pas admettre qu'ils seront (loup ou pas loup) obligés de se soumettre à la loi européenne et pensent naïvement qu'en cas d'éradication du canidé, ils pourront continuer à laisser leurs immenses troupeaux sans surveillance et sans suivi sanitaire.

Il n'en demeure pas moins vrai que les points essentiels du financement du revenu des éleveurs et de leur crainte des contrôles des instances européennes ne sont jamais abordés par les médias alors qu'ils sont à l'origine du problème et que le loup n'est qu'un bouc émissaire. Ils est certain qu'ils ont à redouter **la réaction de la population**

apprenant qu'une partie de leur impôt sert à rémunérer de véritables « fonctionnaires » du mouton (le terme fonctionnaire est employé dans son sens péjoratif et sans rapport avec l'activité réelle des fonctionnaires). Lorsque le premier ministre britannique M. BLAIR explique que 40% des subventions européennes sont versées aux agriculteurs qui eux ne génèrent que 3 % d'emploi il est difficile de ne pas partager son avis sur la réduction des aides aux agriculteurs.

Pour être complet sur le dossier des aides apportées gratuitement aux éleveurs il faut ne pas oublier de mentionner que nombre d'entre eux bénéficient de bénévoles d'associations de défense des loups (FERUS) qui viennent les assister gratuitement pour la garde des troupeaux. On se trouve ici devant un extraordinaire paradoxe. Les éleveurs qui haïssent tous ceux qui représentent la défense de la nature et de l'environnement acceptent sans honte que ceux ci les suppléent dans leur travail de garde et de gardiennage et ensuite les conspuent publiquement. Ils profitent sans vergogne de ces renforts pour leur faire effectuer nombre de tâches qui leur sont normalement dévolues. Mais il est également vrai que l'on est en droit de se demander si les associations qui fournissent ces bénévoles sont bien dans leur rôle ?

Toutefois, au vu des éléments qui viennent d'être énoncés sur le financement de leur revenu il est clair que si les éleveurs français avaient une once de bon sens ils feraient profil bas et abandonneraient ce mépris et cette haine permanente qu'ils affichent envers le reste de la population qui les nourrit. Ils auraient intérêt également ne plus se poser en victimes permanentes, jaloux des pseudos avantages sociaux du reste de la société. Si leur métier devient trop difficile il ne faut pas qu'ils hésitent à se reconvertir, on recrute en permanence sur les chaînes de montage des usines, dans le bâtiment et les travaux publics, dans les bureaux de saisie informatiques... **Par contre il ne faut pas qu'ils oublient que dans le monde de l'entreprise quand il y a des problèmes économiques on licencie les salariés et que l'Etat ne leur alloue pas plus de 50% de leur salaire en subventions.**

➤ **L'élevage des moutons est un facteur déterminant dans l'entretien des montagnes :**

→ Pour démontrer l'inexactitude de cette affirmation il suffit de se rendre sur les alpages pâturés pour constater que les troupeaux non gardés sont un véritable fléau pour la biodiversité. Les espèces protégées sont dévorées. Certains bergers reconnaissent volontiers que leurs patrons éleveurs ont dévasté les alpages avec l'élevage intensif.

→ Les immenses troupeaux en liberté dans la montagne ont un second effet désastreux sur l'environnement à savoir la pollution des ruisseaux d'altitude. Les déjections produites par ces animaux polluent en effet durablement les cours d'eau de montagne, cours d'eau qui ne peuvent plus être utilisés dans les villages situés en aval.

➤ **L'éleveur aime ses animaux :**

- ❖ Que de reportages télévisés, que d'articles de journaux montrant un brave éleveur cajolant dans ses bras un petit agneau et pleurant à chaudes larmes sur la mort de ses moutons. **QUE DE LARMES DE CROCODILE ! Il oublie de nous dire que ce petit agneau est promis au couteau du boucher, que ses moutons finiront à l'abattoir où ils seront conduits et tués de manière plus que sauvage. Il oublie de parler de tous ceux qui finiront égorgés dans d'atroces conditions lors des abattages rituels.**



Un abattage rituel totalement illégal. Qui a vendu les moutons ? le Loup ?



Le loup ? Non l'homme !!!

- ❖ Il les aime tellement qu'il suffit de parcourir les élevages en montagne pour voir comme il les traite bien. Sans chercher beaucoup on trouve facilement des bêtes malades, estropiées, pattes cassées, plaies purulentes... Il est vrai que lorsque l'on ne vient voir son troupeau qu'une fois par mois !!!! et puis soigner une bête blessée ça coûte !!!! **Rappelons au passage que des éleveurs sont allés jusqu'à demander l'extermination des marmottes dans les zones de pâturages car leurs terriers occasionnent des blessures aux pattes des moutons !!!!**
 - ❖ L'éleveur aime ses animaux à un point tel que lorsqu'une bête est blessée lors d'une attaque de canidés (loup ou chien) il s'empresse d'attendre l'arrivée des caméras pour l'exhiber agonisante plutôt que de la faire soigner ou abattre immédiatement pour stopper ses souffrances.
- **Les protecteurs des loups et des grands prédateurs sont tous des citoyens écologistes en « souliers vernis » qui ne connaissent rien à la nature.**

Cet argument un peu facile est bien entendu totalement faux. Une bonne partie des personnes favorables au retour du loup (**80 % des français, ce n'est pas négligeable**) réside en milieu rural voire en montagne. Contrairement à ce que veulent faire croire les éleveurs il ne s'agit pas d'un combat mené par une minorité « d'écologistes illuminés » mais bien d'une réelle prise de conscience de toute une partie de la population française qui s'inquiète des conséquences catastrophiques engendrées par le non respect de la nature et qui comprend la chance que représente le retour du Loup pour la biodiversité. **Dans ce combat les associations de protection de l'environnement ne jouent que le rôle de relais de l'opinion publique et voient les soutiens des citoyens affluer de toutes parts.**

Par ailleurs de très nombreux citoyens sont plus fréquemment sur le terrain que les éleveurs eux-mêmes et peuvent leur donner la leçon sur de nombreux points concernant la préservation de l'environnement. Il est regrettable de constater que bien souvent le paysan ne connaît de la nature que ce qui est positif ou négatif pour son intérêt financier (destruction des loups, des marmottes, des vipères...)

Et puis quand même quelle outrecuidance et quel mépris affichent-ils envers le reste de la population française à travers leurs propos. Ils oublient que la montagne ou pâturent leurs troupeaux ne leur appartient pas et qu'ils s'approprient un bien collectif. Dans leur esprit le citoyen doit vivre et rester dans sa ville sans en sortir mais toutefois sans oublier d'acheter leurs moutons, leurs agneaux et leurs produits dérivés !!!!!!!

Enfin nos concitoyens doivent être informés des méthodes de voyous employées par les éleveurs pour arriver à leur fin :

→ La première consiste à avoir **systématiquement recours au chantage** pour faire pression sur le pouvoir : menace de bloquer le Tour de France, menace d'empêcher la tenue du salon du 4X4 à VAL D'ISERE si le maire ne signe pas un arrêté d'abattage du loup, en Maurienne défilé devant les journalistes locaux d'un groupe de chasseurs armés jusqu'au dents en toute illégalité... Il est vrai que les éleveurs et agriculteurs de tous poils savent pertinemment qu'ils bénéficieront toujours de l'absolution du gouvernement. En effet si la quasi totalité des manifestations d'agriculteurs sont des manifestations violentes entraînant des dégradations, (destructions de biens publics, préfectures, supermarchés, saccages de commerces par les viticulteurs) aucun d'entre eux ne s'est jamais vu inquiété pour ses actes... Il en va autrement lorsqu'il s'agit de faucheurs de champs d'OGM qui eux sont implacablement poursuivis par la justice.

→ La seconde consiste en **l'utilisation du poison par les éleveurs** afin de détruire les loups et tous les prédateurs. On peut citer notamment le cas d'un éleveur qui, sur la commune de LA ROBINE SUR GALABRE (04) a lâché dans la nature au mois de juin 2005 deux brebis équipés de capsule de cyanure dans la laine du cou. Ces capsules en cas de bris libèrent ce gaz mortel. On peut imaginer le résultat si c'est un randonneur qui caressant le mouton brise l'ampoule de poison ; une mort violente immédiate.... Ce cas n'est malheureusement pas isolé et ces méthodes abjectes entraînent d'autres dommages à la faune sauvage. Ainsi trois aigles royaux sont morts empoisonnés (2 dans les Alpes de Haute Provence, un dans les Alpes Maritimes) et de nombreuses espèces sont victimes de ces actes qui se répercutent sur toute la chaîne alimentaire.

B) LES CHASSEURS :

Voilà encore une catégorie de destructeurs qui s'oppose au retour du loup au prétexte qu'il empiète sur leurs terrains de jeu et dévore les cibles qu'ils convoitent avidement. Ils oublient de préciser que le Loup ne prélève dans la nature que ce dont il a besoin pour se nourrir alors qu'eux **tuent pour le seul plaisir de voir le sang couler et la vie quitter un corps innocent** . Il ne semble pas stupide de s'interroger sur l'intégrité mentale de ces individus ayant le goût du sang et de la souffrance gratuite.

Pour redorer leur blason ensanglanté ils s'octroient généreusement l'étiquette de « défenseurs de l'environnement » en s'auto appliquant en outre le qualificatif de « gestionnaires des espèces. » Leurs arguments ne résistent pas une seconde à l'analyse des faits :

➤ **Les chasseurs sont des gestionnaires des espèces et évitent leur prolifération :**

❖ C'est tellement vrai que chaque année **plusieurs millions d'animaux d'élevage sont relâchés dans la nature pour compenser la destruction du gibier** . Ces animaux sont d'ailleurs si peu sauvages que les

chasseurs sont obligés de leur faire peur pour qu'ils s'enfuient avant de les tirer.

- ❖ Selon eux, sans la chasse les espèces proliféreraient. Toutes les études tendent à démontrer le contraire et dans les pays où la chasse est interdite les espèces se régulent entre elles. Dame nature est encore bien faite. **Mais puisque les chasseurs sont certains de leur affirmation ils devraient proposer pour en faire la démonstration d'arrêter toute chasse pendant une période de cinq ans au terme de laquelle on pourrait constater si effectivement la prolifération des espèces a eu lieu en causant un danger pour l'environnement. !!!!!**
- ❖ Les chasseurs sont des écologistes soucieux de la nature : Bien évidemment ! D'ailleurs il suffit de passer derrière eux sur leurs terrains de jeux pour y retrouver les 4000 tonnes de plombs annuels qu'ils abandonnent avec les monceaux d'étuis de cartouches qui mettront plusieurs centaines d'années à disparaître. Ces plombs occasionnent des dégâts considérables au gibier d'eau qui s'intoxique (et intoxique toute la chaîne alimentaire) en les ingérant dans les étangs.
- ❖ Les chasseurs sont des gestionnaires des espèces qui placent des égrainoirs à maïs sur les points de passage des sangliers (considérés comme « nuisibles »), afin de les habituer à se nourrir au même endroit en période de fermeture de la chasse. A l'ouverture de la chasse, ils n'ont plus qu'à se poster près du silo pour réussir de beaux cartons....

Par ailleurs les chasseurs oublient également d'indiquer que leur funeste activité est génératrice de plusieurs dizaines de morts chaque année. Lorsqu'ils s'entretuent entre eux le mal est moindre mais, et c'est le cas le plus fréquent, quant ils tuent ou blessent des innocents (25 morts et 142 blessés en 2005) leur morbide passion devient inadmissible. La saison 2005 a d'ailleurs tristement débutée de ce point de vue avec un père qui a tué d'une balle son fils de 11 ans le dimanche 28 août alors qu'il l'avait emmené à une battue aux sangliers dans la Marne. **Aucun autre « loisir » n'est à ce jour plus dangereux que la chasse, tant pour ceux qui la pratiquent que pour ceux qui ne la pratiquent pas et souhaitent simplement profiter de la nature.**

Enfin il est bon de rappeler que moins d'un pour cent de la population française chasse et que la **majorité des citoyens est opposée à cette lugubre activité.**





Tableaux de chasse - quelle fierté de tuer gratuitement

C) LES POLITIQUES :

a) Le gouvernement :

Dans le programme électoral du candidat CHIRAC à l'élection présidentielle, l'environnement et la protection de la nature figuraient en bonne place et étaient considérés comme une priorité du quinquennat à venir. Certes en politique les promesses n'engagent que ceux qui y croient mais force est de constater qu'en l'espèce la désillusion est totale. Les ministres de l'environnement successifs semblent tous avoir eu à cœur d'afficher leur plus profond mépris pour la protection de l'environnement.

Nous pensions avoir atteint le fond de la bassesse avec M. LEPELTIER, premier ministre de l'environnement a avoir autorisé l'assassinat de quatre loups en 2004 mais voilà que l'entendement est dépassé avec la nomination de Mme Nelly OLIN qui d'entrée de jeu se couche devant toutes les exigences des lobbies minoritaires éleveurs-chasseurs et cède à toutes leurs exigences. Certes, il était difficile de s'attendre à un miracle de la part de quelqu'un qui au cours de sa carrière politique ne s'est jamais intéressée à l'écologie ou fait remarquer par ses prises de position en faveur de l'environnement et l'on peut supposer que seul le maroquin l'intéressait.

Sa gestion du dossier « loups » démontre tout à la fois son parfait dédain envers la majorité des français qui sont favorables au retour du canidé, sa totale soumission aux lobbies minoritaires et sa complète ignorance du dossier. D'origine parisienne et ayant effectué toute sa carrière en Ile de France elle méconnaît le monde rural qu'elle découvre au travers de ses conseillers énarques dans ses bureaux parisiens où à l'occasion de visites savamment orchestrée par les élus locaux inféodés aux éleveurs. Tel a été le cas lors de sa visite dans le Dévoluy le 29 juillet 2005 où elle a eu droit à une mise en scène dantesque soigneusement préparée par la clique des exterminateurs réunis. Il est à noter au passage qu'aucune rencontre n'avait été programmée avec les associations de protection de l'environnement afin d'écouter leurs arguments. C'est sans doute la vision de la démocratie de Mme OLIN ...

Il est évident que si elle **veut sincèrement se faire une idée sur le sujet** il faut qu'elle **se rende incognito sur les sites concernés et parcoure la montagne à pied**. Ce qu'elle y verra lui fera certainement comprendre que sous le vernis qu'on lui a présenté les éleveurs et les chasseurs ne sont pas les victimes qu'ils prétendent être. On peut par exemple lui proposer de se rendre en Maurienne au dessus du refuge d'Avérole où elle constatera la présence d'un immense troupeau laissé à l'abandon au dessus de barres rocheuses. Elle peut aussi se rendre, toujours en Maurienne, au refuge du Carro où elle fera le même constat, à moins qu'elle ne préfère aller du côté du refuge de l'Etendard. Dans tous ces secteurs elle verra beaucoup de moutons, certains dans des états pitoyables mais elle ne verra jamais aucun berger, ni aucun chien de protection.

Le très vicieux protocole loups 2005 qu'elle a élaboré avec ses conseillers technocrates est un monument d'hypocrisie qui ne dissimule pas le but final à savoir l'éradication de l'espèce protégée Canis Lupus.

Plusieurs points le démontrent :

⇒ La destruction d'un loup est autorisée lorsque 3 attaques ont été constatées sur un troupeau en trois semaines. Il est dit 3 attaques mais il n'est pas précisé qu'il doit s'agir de trois attaques de LOUPS. Sur les 3 attaques deux peuvent être le fait de chiens errants (même si ces chiens semblent d'un seul coup avoir disparu de nos montagnes !!!). Aucune preuve de la responsabilité du loup n'est exigée.

⇒ Les tirs peuvent avoir lieu même si l'éleveur concerné n'avait pris aucune mesure de protection de son troupeau. En clair c'est purement et simplement un retour en arrière sur le travail effectué au cours des années précédentes.

⇒ Les bergers sont autorisés à pratiquer des tirs contre les loups seuls hors présence d'un garde de l'ONCFS. C'est une porte ouverte à tous les abus quand on connaît la haine des éleveurs contre le loup.

⇒ Les lieutenants de louveterie, les gardes assermentés (qui sont avant tout des chasseurs) et tous les chasseurs peuvent être désignés par le préfet pour commettre le crime. Cette autorisation présente pour l'Etat plusieurs avantages. D'une part il recrute sans frais des tueurs motivés qui ne compteront pas leur temps pour arriver à leur fin puisque la chasse est leur passion et qu'ils vont pouvoir l'assouvir avec la bénédiction de l'Etat. D'autre part elle se dispense de l'action des gardes de l'ONCFS dont un grand nombre n'est pas très chaud pour commettre des délits de braconnage, et que la mobilisation détourne de ses missions prioritaires de lutte contre le braconnage.

⇒ Les seuls moyens d'effarouchement retenus sont les tirs de balles caoutchouc, moyens qui se révèlent inefficaces. Ceux qui sont reconnus comme efficaces, à savoir les avertisseurs sonores et les phares ont été écartés volontairement.

⇒ l'avis obligatoire du comité « loup » avant tout arrêté préfectoral relève du folklore puisqu'il n'a qu'un avis consultatif et que le préfet n'est pas tenu de le suivre. On sait qu'un préfet est plus sensible aux pressions politiques des élus locaux et des lobbies menaçant l'ordre public qu'à un avis donné en comité restreint. La preuve vient d'en être donnée dans la Drôme où le préfet vient d'autoriser le meurtre d'un loup en contradiction avec le plan Loup.

⇒ Le protocole autorise les tirs jusqu'en mars 2006 ce qui démontre bien la volonté d'exterminer l'espèce. A compter du mois d'octobre les troupeaux sont redescendus dans la vallée et ne risqueront rien (hormis le couteau du boucher pour les milliers d'agneaux qui seront égorgés à cette période). Les touristes auront déserté la montagne et les chasseurs pourront se livrer à leur guise à la chasse au loup.

Il paraît donc nécessaire de rappeler à **Mme le ministre que son devoir est de veiller au respect des lois, traités et conventions signés par le pays qu'elle est sensée servir dans l'intérêt de tous.** Hors l'ensemble de ces mesures bafoue allègrement tous les textes légaux en vigueur concernant la protection du Loup (convention de Berne, directive habitat...)

L'hypocrisie de Mme OLIN se retrouve d'ailleurs sur le site de son ministère où elle déclare sans honte :

« La ministre de l'Ecologie et du Développement durable a annoncé que « *pour répondre aux enjeux planétaires, la politique environnementale devait couvrir trois idées maîtresses* » :

► **être exemplaire** : Nelly Olin souhaite que **la France « joue pleinement le rôle de moteur qui devrait être le sien au niveau international . Son action concernera ainsi « le changement climatique, la disparition des espèces, le transport des substances dangereuses ou encore les pluies acides ».**

« La Charte de l'environnement, **l'exceptionnel patrimoine naturel** tant métropolitain qu'outre mer, la compétence et la capacité de ses chercheurs **permettent à la France d'être un exemple à suivre.** «

Ce discours est à rapprocher de celui du Président de la République qui lors de la conférence sur la biodiversité à Paris a lancé un appel pour « enrayer la sixième grande vague d'extinction des espèces ».

Un autre exemple frappant de sa volonté de faire détruire le loup a été son absence de réaction lors du braconnage d'un loup par un éleveur dans les bauges au mois de Juillet 2005. Son devoir de ministre de l'environnement lui imposait de déposer plainte pour destruction d'une espèce protégée à l'encontre du tueur mais elle a préféré se contenter de « condamner » son acte...

Par ailleurs suite aux effusions grands spectacles des éleveurs lors de sa visite dans le Dévoluy elle a clairement manifesté son intention d'augmenter le quota de loups à tuer. **ELLE DEMONTRE AINSI SON MEPRIS DE LA COMMISSION EUROPEENNE QUI VIENT D'INDIQUER QU'ELLE INITIAIT UNE PROCEDURE D'INFRACTION CONTRE LA FRANCE POUR NON RESPECT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE CONCERNANT LA CONSERVATION DES HABITATS NATURELS AINSI QUE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES, S'AGISSANT DE LA PROTECTION DU LOUP EN FRANCE.**

Il est vrai qu'en matière de condamnation par la cour européenne de justice pour infraction aux règles de protection de l'environnement la France n'en sera pas à sa première puisqu'elle a été condamnée le 12 juillet 2005 à 20 millions d'euros doublée d'une astreinte de 57,7 millions d'euros pour non respect de la réglementation sur la pêche. (autorisation de vente de poissons trop petits et épuisement des stocks).

En matière d'élevage ovin Mme OLIN et son collègue du ministère de l'agriculture n'assument pas leurs responsabilités car ils savent très bien que la filière ovine, pour les raisons expliquées supra, devra s'adapter et que de nombreuses exploitations devront disparaître. D'aucuns vont jusqu'à affirmer qu'ils jouent la montre et attendent patiemment la mort du pastoralisme actuel.

Enfin Mme OLIN a confirmé également sa position anti écologie et sa soumission au lobby des chasseurs en ayant pris un arrêté avançant l'ouverture de la chasse aux canards de trois semaines ; arrêté suspendu par le conseil d'Etat saisi par plusieurs associations de protection de l'environnement.

Aujourd'hui, véritable Mme THATCHER du gouvernement français, elle affiche son plus profond mépris pour les associations de défense de l'environnement et prend la responsabilité des éventuelles manifestations de courroux des protecteurs de la nature et de la population.

En tout état de cause les mesures qu'elle a prises sous le dictat d'élus fanatiques viennent de faire faire à notre pays un magnifique bond en arrière, nous renvoyant au moyen âge, période que malheureusement on ne semble pas avoir quitté dans certaines de nos campagnes.

b) Les élus locaux :

Alors qu'il serait du devoir des élus locaux (députés, conseillers généraux) censés être respectueux des lois, d'avoir un rôle pédagogique auprès des éleveurs en leur expliquant le bien fondé de la protection du loup et des autres grands prédateurs, force est de constater que nombre d'entre eux se sont transformés en meneurs de groupuscules, populistes et poujadistes, au service d'un lobby minoritaire et allant même jusqu'à inciter à la commission d'actes répréhensibles dans des discours d'un autre temps.

Ces élus (MRS ESTROSI, BOUVARD, MARITON, ROLLAND, GAYMARD, SPAGNOU, MARTINEZ...) confondent démocratie et république bananière et démontrent que dans notre pays lorsque l'on détient une once de pouvoir on est prêt à toute les bassesses pour le conserver. En tenant des discours démagogiques et extrémistes ils noient le poisson et tentent de masquer la véritable crise que traverse la filière ovine en en faisant endosser la responsabilité au loup. Ce faisant ils attisent les haines et trompent même les éleveurs en leur laissant croire que tous les loups pourront être exterminés alors qu'ils savent bien qu'il n'en est rien. Le sommet de l'hypocrisie semble atteint par le député SPAGNOU qui réclame la fin des tirs d'effarouchement au motif qu'ils chassent les loups dans des territoires voisins. EN BREF IL LEUR REPROCHE D'ETRE EFFICACES ET D'ATTEINDRE LEUR OBJECTIF.

Par ailleurs ils négligent également totalement l'impact très favorable que présente le loup sur le tourisme. La encore la France fait figure de mauvais élève. Alors que l'Italie et la Pologne pour ne citer qu'eux ont

fait de la présence du loup un atout touristique qui attire de nombreux citoyens, les éleveurs chasseurs français posent dans le Mercantour des panneaux « loups - promenade déconseillée ».

On ne peut clore ce chapitre sans aborder le point de vue de la morale et de l'éthique qui normalement devrait régir chaque acte de tout être humain civilisé. A tous ceux qui vouent une haine farouche au loup et qui souhaitent son éradication (éleveurs, chasseurs, élus, ministres) il semble logique de les interroger sur l'image qu'ils ont d'eux et il serait intéressant de connaître leurs réponses à ces quelques questions : Lorsque vous êtes en tête à tête avec vous-même devant votre miroir quelle image de vous percevez vous, celle d'un être bon et généreux ou celle d'un être cupide et égoïste ? Vous sentez vous réellement en règle avec votre conscience ?

D) LES MEDIAS :

Considérés comme le quatrième pouvoir les médias tiennent le premier rôle en matière d'influence sur les esprits et sont utilisés comme un superbe outil de propagande.

L'éthique voudrait que les journalistes se comportent en professionnels impartiaux présentant objectivement tous les aspects du dossier et répartissant équitablement le temps d'expression entre les adversaires.

Malheureusement on ne peut que constater qu'il n'est rien. Deux explications justifient ces dérives et viennent soit de la ligne politique du journal soit d'un manque de professionnalisme du journaliste.

D1) Le journaliste veut ou doit servir la soupe pour un lobby quelconque :

C'est le cas flagrant des journalistes des quotidiens régionaux (Le Dauphiné « libéré..), des journaux nationaux inféodés au pouvoir (TF1 avec surtout son inénarrable Jean-Pierre PERNAULT, France 2 dont la journaliste vedette est mariée à un ministre en fonction, le Figaro...) et des hebdomadaires locaux (La Tarentaise, la Maurienne, la Savoie).

Dans leur cas il n'y a aucune équivoque possible toute l'information est orientée dans le sens des éleveurs qu'ils présentent systématiquement comme des victimes, travailleurs acharnés, malheureux de voir mourir ces bêtes qu'ils aiment tant (en brochette ou sous forme quant même plus pratique de liasse d'Euros). Ils montent en épingle les dégâts du loup, décrivent la larme à l'œil les conditions de vie difficiles des éleveurs (il est vrai qu'il est très pénible de se rendre sur les lieux d'estive une fois par mois..) mais ils omettent volontairement de parler des subventions dont se nourrissent les éleveurs, des indemnités perçues pour compenser les pertes dues au loup, l'intérêt de faire passer pour une attaque de loup une simple attaque de chien errants. Chaque mot de leur intervention est pesé, habilement orienté dans le sens où ils veulent faire aller le lecteur ou le téléspectateur. Lorsqu'ils se sentent obligés de laisser la parole aux défenseurs de l'environnement l'espace qui leur est attribué est chichement compté ou ils sont relégués dans un encart en bas de page.

Un cas concret récent illustre parfaitement ce propos. Lorsqu'un prédateur a attaqué au cours du mois de mai un troupeau de bovins dans l'Isère nous avons vu une multitude de fois les images des cadavres, un journaliste poussant même la démagogie jusqu'à faire parler l'enfant de l'éleveur « terrorisé » par la présence du Loup. **Par contre quel journaliste a rendu compte dans le même temps de l'agression par un groupe armé d'éleveurs et de paysans locaux d'une femme d'une soixantaine d'années opposée à l'abattage du loup. Ces vandales l'ont insultée, brutalisée puis couverte de purins avant de s'attaquer à sa voiture (démontrant ainsi le niveau intellectuel et le courage des ces corporations).**

Tout journaliste qui se respecte aurait du faire sa une de ce comportement d'un autre temps.

Qui a rendu compte de manière aussi médiatique de l'attaque de 3 autres militants le 23 juin 2005, attaque au cours de laquelle les insultes et les menaces, agrémentées de coup de feu, ont été proférées par les mêmes agités du bocal. !!!!

Quel journaliste enquête sur les méthodes d'empoisonnement utilisés par les éleveurs ?

D2) Le manque de professionnalisme des journalistes :

Sans doute pressés par le temps, encadrés par une direction avide de sensationnel capable de pousser les ventes, très souvent les journalistes se contentent de recueillir des informations sommaires et s'abstiennent d'enquêter enquête à charge et à décharge. Ils se font littéralement manipulés par les lobbies présents sur le terrain. **Quel journaliste demain sera capable de présenter un dossier complet et objectif sur l'élevage en France, chiffres à l'appui en indiquant le nombre de moutons élevés, le nombre de moutons vendus et le nombre de moutons finissant en farine animale. Quel journaliste aura le courage de demander à un éleveur à combien s'élève les subventions qu'il touche mensuellement pour son élevage et quelle part cela représente sur ses gains? Quel journaliste osera parler du plan FISCHLER, de la PAC 2004-2007 et de la notion d'éco conditionnalité ? Quel journaliste se rendra demain seul dans les alpages filmer les troupeaux et enquêter en caméra cachée ?**

Il ne semble pas que l'on soit à la veille d'un reportage ou d'un article qui expose tous ces éléments.

Toutefois il faut rendre hommage à certains journalistes qui exercent avec compétence leur métier et principalement à ceux du Monde ou de Libération dont les articles sont toujours complets et bien documentés. Malheureusement ces journaux ne sont pas les plus lus dans nos campagnes.

LES ACTIONS A MENER POUR CONTRER LA FOLIE DESTRUCTRICE :

Face aux mesures radicales édictées par Mme le Ministre de l'anti écologie et à l'intransigeance affichée par les éleveurs **il faut désormais que tous les acteurs concernés par la défense des grands prédateurs en général et du loup en particulier s'unissent pour mener des actions communes et durcissent le ton.** Tout le monde a pu constater que la simple discussion autour d'une table avec les autorités et avec les représentants des éleveurs se révèle n'être un coup d'épée dans l'eau. Même s'il faut continuer à participer à ces réunions car la politique de la chaise vide sert la partie adverse, il faut passer à un stade très supérieur dans l'action. Voici un petit tour d'horizon de toutes celles qu'il faut mettre en oeuvre :

➤ **Les pétitions :**

Si leur intérêt paraît limité pour certains il est primordial de continuer à faire signer des pétitions. En 2004, en quinze jours plus de 25 000 signatures ont été recueillies. Remises aux autorités ces pétitions reflètent la position des citoyens et peuvent infléchir les gouvernants qui sont obligés d'en tenir compte. Les éleveurs l'ont bien compris et tentent de faire signer à leur tour des pétitions pour la destruction totale du loup.

➤ **Les manifestations :**

Elles sont également primordiales pour refléter le niveau de motivation des défenseurs de l'environnement. Plus de 6000 manifestants à PARIS à l'automne 2004 ont marqué les esprits. Dans le même temps les éleveurs ne réunissent qu'une poignée de manifestants mais violents et casseurs comme toutes les manifestations paysannes. (Quand ils n'utilisent pas leurs enfants qu'ils exhibent avec des panneaux « j'ai peur du loup » comme on l'a vu à St Jean de Maurienne).

Ces manifestations doivent désormais être organisées au plus près des secteurs d'activité des éleveurs, sur les terres mêmes des élus anti loups afin de leur démontrer que la détermination à faire respecter la Loi peut être aussi forte que celle de tuer tous les loups affichés par les bergers.

➤ **L'envoi de courriers et de mails aux ministres, aux élus, aux responsables politiques, aux préfets et à la presse :**

- Tout aussi primordial est l'envoi massif et régulier de courriers au Président de la République pour lui rappeler son programme électoral, aux membres du gouvernement (premier ministre, ministre de l'agriculture, ministre de l'anti écologie) aux élus locaux et notamment aux enragés de la destruction tels ESTROSI, BOUVARD, SPAGNOU, MARTINEZ..., aux préfets qui sont les décideurs en matière d'autorisation de tirs et à la presse (afin de lui fournir de la documentation permanente et complète et l'obliger à rendre compte). Il faut absolument qu'à chaque article ou chaque reportage présentant de manière défavorable et partisane le retour du loup les rédactions reçoivent un maximum de lettres de protestation argumentées.

- Adresser également des multitudes de courriers à M. Tony BLAIR, Président en exercice de l'union Européenne afin de lui assurer le soutien de la population française dans son action de vouloir réformer la PAC et ses subventions.

- Ecrire au commissaire européen chargé de l'environnement qui diligente actuellement une procédure d'infraction à l'encontre de la France est également un acte positif.

- Interpeller sans ménagement les responsables des partis politiques français qui se gardent bien de s'exprimer sur le sujet

➤ **Le boycott des produits :**

Le boycott total des produits provenant des éleveurs d'ovins français est devenu aujourd'hui l'acte essentiel à mener. Toucher au ça fait mal c'est-à-dire au portefeuille est sûrement un acte susceptible d'amener les éleveurs à fléchir leur position.

Il paraît en outre très contradictoire de continuer à acheter des produits à une corporation qui méprise sa clientèle, l'insulte en permanence et se conduit en véritable dictateur.

Les autorités sanitaires françaises recommandent de moins manger de viande au profit des fruits et légumes dans le cadre de la prévention des cancers. Commencer par se passer de viande d'agneau ou de mouton permet de faire d'une pierre deux coups, préserver sa santé et manifester son désaccord avec les éleveurs. Il est évident que le boycott doit s'étendre aux produits dérivés (lait, fromages...).

➤ **Le boycott des lieux de villégiatures :**

Certaines communes affichent leur position en faveur de l'éradication du loup. Il faut naturellement boycotter ces communes **en adressant un courrier au maire et au directeur de l'office du tourisme expliquant que compte tenu de sa position vous n'y séjournerez plus.**

Des courriers et des E-mails doivent notamment être adressés en masse aux maires de Maurienne (TERMIGNON – LANSLEBOURG – AUSOIS – BONNEVAL – BESSANS – BRAMANS), de Tarentaise (VAL D'ISERE, TIGNES, CHAMPAGNY, PRALOGNAN, LA PLAGNE, LA ROSIERE, LES ARCS), du Dévoluy (SAINT-ETIENNE EN DEVOLUY, AGNIERES EN DEVOLUY ET SAINT-DIDIER EN DEVOLUY), de la Drome (BOUVANTE), de l'Isère (ST Sulpice des Rivoires)....

Il ne faut pas hésiter à écrire également aux directeurs des parcs nationaux (VANOISE, MERCANTOUR, PYRENEES) pour manifester votre intérêt pour le loup.

➤ **L'affichage permanent :**

- C'est certainement le meilleur moyen d'information des populations et des touristes. **Dans tous les lieux autorisés (panneaux d'affichage des offices du tourisme, restaurants et refuges d'altitude, départs des sentiers de randonnée, boîtes à lettres des immeubles ... mais dans des lieux autorisés uniquement)** il faut faire de l'affichage massif et quotidien. Ces affiches peuvent prendre la forme d'information sur les arguments favorables à son implantation et doivent

démontrer le mensonge de l'argumentation des éleveurs. Elles peuvent être agrémentées de photos chocs telles « le nouveau bâton de berger » (cf sites de protection du loup sur internet).

- Par ailleurs il ne faut pas hésiter à déposer quotidiennement dans les bacs de vente à viande des supermarchés de la documentation sur le mépris des éleveurs et la nécessité de sauvegarder les loups et tous les prédateurs. Il faut renouveler ces dépôts régulièrement et ne pas oublier que même si un seul client lit ce document l'action aura été positive.

- En complément de ces actions la propagation sur Internet, sur un maximum de sites et de forum, de l'argumentation démontrant la mauvaise foi des éleveurs est un moyen intéressant de diffusion de l'information à grande échelle.

➤ **La présence sur les lieux de battues de jour comme de nuit :**

Cette présence est certainement l'action la plus importante et la plus utile pour empêcher l'exécution de loup. Celle menée en Isère par Causa animalia en est la parfaite démonstration. Le but est d'être présent sur le terrain d'une part pour effaroucher le loup et d'autre part pour gêner les tueurs.

Ces actions doivent être menées avec l'objectif de durée dans le temps et doivent être coordonnées par les associations.

➤ **Le contact avec les fonctionnaires de l'ONCFS :**

Le contact direct avec les gardes de l'office national de la chasse et de la faune sauvage doit être recherché. Il faut savoir que tous, loin s'en faut, n'adhèrent pas à la politique de destruction des loups imposée par le gouvernement. Certains, forts de leur droit, car en France un fonctionnaire n'est pas tenu d'exécuter un ordre illégal (tel le braconnage d'une espèce protégée,) ont déjà refusé d'obéir, d'autres plus prudents assurent qu'ils viseront mal lorsqu'ils auront un loup dans la lunette de leur fusil. C'est d'ailleurs face à ces refus que Mme OLIN a décidé d'étendre le droit de tuer aux lieutenants de louveterie et aux bergers eux-mêmes.

Outre ce contact direct il est utile de leur adresser en masse des courriers et informations de nature à les convaincre du bien fondé de notre position et qu'en qualité de citoyens c'est aussi l'avenir de leurs enfants qu'ils amélioreront.

➤ **Les actions en justice.**

C'est l'autre pendant primordial de l'action de protection. Tous les arrêtés, tous les actes administratifs doivent impérativement être contestés devant les tribunaux. Des victoires sont possibles et des associations dont l'ASPAS (association de protection des animaux sauvages) la SPA, la fondation Brigitte Bardot en ont remportées quelques unes. Il faut les féliciter pour la ténacité de leur engagement.

Dans l'hypothèse où un loup serait abattu par un agent mandaté par l'Etat, une plainte devra systématiquement être déposée à l'encontre du Préfet et du tueur (garde ONCFS, lieutenant de louveterie, berger...) pour braconnage.

➤ **Les constatations sur place avec prise de photos et transmission aux médias**

Pour relater la vérité quant aux conditions de vie et de traitements des moutons en alpage par les éleveurs, il est important de prendre des photos des animaux en état de souffrance (malades, pattes cassées, plaies...) puis de les transmettre aux médias et de les diffuser sur Internet. Il faut que dès aujourd'hui toute personne motivée par la défense de l'environnement et de la faune lorsqu'il se trouve en présence d'un troupeau s'intéresse à son état et fixe sur la pellicule les anomalies qu'il remarque en n'omettant pas de noter le lieu précis, la date et l'heure de son constat. Les éleveurs doivent savoir que leurs troupeaux sont sous surveillance et peuvent faire l'objet de signalement

aux autorités européennes en cas de non respect des directives de la PAC imposant des règles minimum de bien être animal.

Il ne faut pas hésiter à transmettre ces éléments à la commission européenne chargée de l'agriculture, du développement rural et de la pêche pour déclencher d'éventuels contrôles des éleveurs incriminés.

➤ **S'assurer du soutien de personnalités et de stars :**

De nombreuses personnalités et de nombreuses stars affichent leur désaccord avec l'assassinat programmé des loups. Il faut que ces personnalités dont l'impact n'est pas à négliger acceptent de s'engager encore plus. Ayant accès aux médias ils peuvent être un formidable relais auprès de l'opinion publique. Écrire à toutes ces personnalités pour leur demander de participer activement peut se révéler positif (à titre d'exemple : Nicolas HULOT, Hubert REEVES, Hélène GRIMAUD, Laurent BAFFIE...).

Le triste constat dressé supra a vocation d'interpeller tous ceux qui ignorent le combat mené par une minorité pour détruire à des fins purement mercantiles l'espèce protégée qu'est le LOUP où qui se laissent abuser par l'information déformée diffusée par les médias. Il est primordial que le plus grand nombre possible de nos concitoyens prenne **conscience de la nécessité de s'impliquer vigoureusement dans la défense de ce magnifique animal.** Il importe que les actions suggérées ci-dessus soient mises en œuvre par une majorité d'entre eux, sans oublier que chaque action, aussi minime soit-elle compte, **les gouttes d'eau finissent par former des océans.**



*Nous n'avions pour eux aucune haine. Ils faisaient métier de loups comme nous faisons métier d'hommes. Ils étaient créatures de Dieu. Comme nous. Ils étaient nés prédateurs. Comme l'homme. **Mais ils étaient restés prédateurs alors que l'homme était devenu destructeur.***

Paul-Emile Victor